



## LISTE DES DELIBERATIONS

Du Conseil municipal du 04 juillet 2022

Publiée le 05 juillet 2022

Le conseil est convoqué le lundi 04 juillet 2022, à 19h30, à la mairie d'Argenton l'Eglise, siège social.

**Membres Présents :** M. SAUVETRE Pierre, M. LALLEMAND René, Mme MENUAULT Isabelle, Mme DUMOULIN Thérèse, Mme BAURY Chantal, Mme VIOT Marie-Suzanne, Mme ENON Sylvie, Mme ADAM Viviane, M. MUREAU Jérôme, M. TRANCHET Noël, Mme VASSEUR Nadège, Mme BENOIST Christine, Mme LOISEAU Isabelle, Mme LEVEAU Emilie, M. BOINOT Patrick, Mme MERCIER Morgane, Mme BELIARD Camille, M. KASSEL Claude.

**Membres absents excusés :** M. MERCERON Jean-Marie, M. ELLIAU Jean-Pierre, M. MONMIREL Marc, M. FILLION Pascal, M. HERAULT Stéphane.

**Membres absents non excusés :** M. MASSE Fabrice, M. FONTALIRAND Wesley, M. CHEREAU Christopher, Mme TAILLET Valéria.

**Pouvoirs :** M. ELLIAU Jean-Pierre a donné pouvoir à M. Pierre SAUVETRE, M. MERCERON Jean-Marie a donné pouvoir à Mme MENUAULT Isabelle.

- Mme ENON Sylvie est nommée secrétaire de séance.
- Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité des présents.
- Acte du Maire pris par délégation du Conseil Municipal :

Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal, les décisions prises en vertu de la délibération n°2020-52 du 27 mai 2020.

N° délibération	Objet de la délibération	Vote
2022-65	Désaffectation et aliénation d'un chemin rural après enquête publique	Unanimité
2022-66	Désignation d'un huissier de justice	Unanimité
2022-67	Attribution d'un numéro de rue	Unanimité
2022-68	Conventions de prestations de service	Unanimité
2022-69	Convention d'animation des TAPS par un intervenant extérieur, à titre onéreux	Unanimité
2022-70	Validation du rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées de la Communauté de Communes du Thouarsais	Unanimité
2022-71	Centre de Loisirs- Création et recrutement de contrats d'engagement éducatif (contrats de droit privé)	Unanimité
2022-72	Centre de Loisirs-Temps de travail et de repos des agents recrutés en contrats d'engagement éducatif pour le Centre de Loisirs	Unanimité
2022-73	Centre de Loisirs-Convention de prestation de service	Unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20h00.

Le Maire,  
Pierre SAUVETRE